COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT REGIONAL DE LYON

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS

BNP PARIBAS

1er Juillet 2015

Une première avancée !

Depuis maintenant de nombreux mois, vos **élus CFDT** interpellent la Direction sur la situation très difficile des Groupes sous Préférence Client et **le sous dimensionnement des équipes de Conseillers Spécialisés Immobilier.**

Au Comité d'Etablissement d' Avril 2015, la **CFDT** avait demandé à la Direction de créer des postes supplémentaires de CSI afin de renforcer les équipes en souffrance, actuellement en place. La Direction avait alors refusé.

Aujourd'hui, suite à nos interventions répétées, nous avons enfin été écoutés !
La Direction nous a annoncé la création de 8 postes de CRR spécialement formés pour être CSI.

Le renforcement des équipes de CSI est une avancée mais n'est pas suffisant.

Vos **élus CFDT** **demandent que les effectifs des agences soient également renforcés !**

Encore des fermetures d'agences…

La Direction nous a présenté ses projets de fermetures de 2 agences :

- **Agence de Lapalisse (Groupe Auvergne Val d'Allier)**

La Direction justifie sa décision de fermer cette agence par « *un marché peu porteur et vieillissant* » et que le coût des travaux pour supprimer le guichet de l'agence, évalué à 600.000€, est bien « *trop cher au regard du potentiel de l'agence* »

Selon la Direction, le dispositif d'agences en milieu rural diffus doit être optimisé.

- **Agence de Grenoble Université (Groupe de Grenoble)**

Les résultats de cette agence, essentiellement centrée sur la clientèle étudiante, ne satisfont plus la Direction.

92% de clients non pérennes c'est trop pour la Direction, surtout dans un contexte où le développement des comptes des enfants de nos clients est devenu la priorité !

Vos élus CFDT constatent que ces fermetures permettent à la DR de faire - 2 dans les effectifs…

Bien que la **CFDT** ne soit pas hostile aux changements,
la politique de réduction des effectifs en cours sur toute la DR ne peut être la seule solution à envisager !

Lettre de pouvoir

La nouvelle procédure prévoit l'envoi d'un email à tous les salariés pour que chacun ait accès à ses pouvoirs et délégations.

Les lettres de pouvoirs ne vous sont plus remises sous format papier.

Préférence Client & Durée de poste

Vous avez été reçu dans le cadre de Préférence Client et vous restez dans la même agence en repartant sur une nouvelle durée de poste.

Vous pensiez conserver votre ancienneté sur ce poste ?
***Parlez en ! La Direction étudie au cas par cas*.**

Un problème ?
Contactez nous !

Classification des Conseillers Spécialisés

La Direction nous informe que **le niveau minimum des Conseillers Spécialisés est F.**

Par ailleurs, la **CFDT** a obtenu que le salaire moyen du métier exercé soit indiqué à chaque entretien individuel.

Une attention particulière pourra être portée à votre situation si vous constatez un décalage important

N'hésitez pas à contacter vos élus CFDT !

Crédit Immobilier

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre lassitude quant aux délais de prise en charge et traitement de vos dossiers de crédits immobilier.

La DR nous informe que 100 personnes (intérimaires et CDD) sont venus renforcer les équipes de l'APAC.

Vos élus CFDT espèrent que la période de congés estivale qui arrive ne viendra pas compliquer votre activité immobilière !

Evelyne MENZILDJIAN
06 64 01 32 87
Groupe de Grenoble

Jean-Luc MANAUDOU
06 65 67 98 75
Groupe Lyon Ouest

Projet de Service Agence

La DR est interpellée une nouvelle fois par la **CFDT** quant à la création du PSA :

- il doit être co-construit avec l'équipe de l'agence
- Il n'est pas figé

N'hésitez donc pas à en discuter avec votre DIA !

Michel PERRARD
06 67 92 25 69
Groupe Lyon Ouest

Laetitia BARGE
04 77 30 38 93
Groupe Loire

Passerelle Réseau - BDDF Opérations

17 candidatures ont été reçues et seulement 9 ont fait l'objet de mutation.

Si vous rencontrez certaines difficultés, n'hésitez pas à nous contacter !

J-Stéphane BERBERIAN
04 78 30 33 74
Groupe Lyon Ouest

Clients Pro & Frais d'actualisation

De nombreux CAP nous ont interrogé sur « Les frais d'actualisation » de 90€ prélevés sur leur clientèle Pro.

La DR justifie ces frais dans le cadre d'une mise en conformité avec la loi.

Dans certains cas, ces frais ont été source de réclamations des clients.

Sachez que vous pouvez procéder au remboursement de ces frais via une procédure spécifique disponible sur Echonet.

Des nouvelles de l'ARNC

L'ARNC a connu il y a 2 mois une évolution dans son organisation.

Le nouveau dispositif est désormais opérationnel :

- le nouvel équipement informatique est en place
- Les formations des Coaches et Conseillers en Solution Budgétaire ont commencé
- La nouvelle procédure risque faible est opérationnelle

<u>Restent à venir :</u>

- l'installation du salon visio
- La suppression du fonds CNA

Vos **élus CFDT** sont intervenus auprès de la Direction pour l'amélioration phonique des nouveaux téléphones et la suppression du temps de latence entre appels entrants <==> sortants.

Ces dispositions seront prises dans quelques semaines !

Dominique BENEY
06 68 49 63 91
Groupe Loire

J-Paul VANDECASTEELE
04 76 85 63 92
Groupe de Grenoble

Julie LEQUEUX
06 60 68 60 35
Représentante Syndicale au CE

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - Z08075C - 3 rue de la République, 69001 Lyon - tél. : 04 78 30 33 71

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

□ Je souhaite recevoir des informations par email □ Je souhaite adhérer □ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : ..... e-mail : .....

tél. : ..... Agence, entité, groupe de rattachement : .....